

Caen, le 15 avril 2019

A pourvoir 2 postes

Auxiliaire de vie à temps non complet (80%) - (h/f)
Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux – Catégorie C de la filière médico-sociale**Services à domicile – Pôle auxiliaire de vie**
Direction des services aux retraités et personnes âgées (DSRPA)
Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le C.C.A.S. de la ville de Caen gère un pôle de services à domicile, dont un pôle d'auxiliaire de vie organisé en mode de gestion SPASAD. Son équipe d'auxiliaires de vie compte un effectif de 47 agents.

MISSION

Sous l'autorité de la responsable de pôle, vous aidez et accompagnez les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes de la vie quotidienne.

ACTIVITES

- ✓ Assurer des interventions personnalisées d'aide à la personne en planifiant le travail, respectant le cadrage du plan d'aide, en veillant au bien-être du bénéficiaire, à la prévention, en le mobilisant et le stimulant pour réduire sa dépendance.
- ✓ Concourir à développer l'autonomie des bénéficiaires : recherche d'adhésion au projet et sécuriser les personnes, utiliser les actes de la vie quotidienne comme supports de la prévention de la perte d'autonomie.
- ✓ Travailler en équipe et en réseau : transmettre l'information, établir une relation professionnelle, rendre compte de l'action, alerter et signaler toute situation à risque.
- ✓ Intervenir en coordination avec les autres intervenants à domicile. Participer à l'amélioration de la qualité du service et à son développement.
- ✓ Réaliser de manière occasionnelle à domicile des actions de prévention spécifiques définies dans le cadre du projet individualisé d'aide d'accompagnement et de soins.

PROFIL REQUIS

- Agent social titulaire et/ou titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou d'un BAC Pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) avec mention complémentaire d'aide à domicile.
- Etre doté d'une expérience significative en tant qu'auxiliaire de vie à domicile auprès d'un public de personnes âgées et/ou handicapées, et en lien avec des intervenants sociaux et médico-sociaux serait un atout.
- Maîtriser les outils de base de l'intervention sociale d'aide à la personne et des techniques de la vie quotidienne.
- Posséder des aptitudes pour communiquer, transmettre les informations nécessaires (orales et écrites) à la hiérarchie et travailler en équipe et en réseau.
- Faire preuve d'autonomie, de bon sens et de disponibilité.
- Posséder des capacités d'adaptation pour faire face aux différentes situations rencontrées dans le respect de l'environnement et des habitudes de vie des bénéficiaires.
- Etre doté des qualités relationnelles suivantes : empathie, méthode, maîtrise de soi, sens de l'observation, de la prise d'initiative et réactivité. Savoir faire preuve de rigueur, de bon sens et de disponibilité.
- Faire preuve de conscience professionnelle, de discrétion, de probité, de respect du secret professionnel et avoir le sens du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE LIÉES AU POSTE

- Poste à 80% sur la base de 35 heures hebdomadaires, soit 28 heures de travail hebdomadaire. Horaires définis selon cycle de travail, 1 week-end sur 3 travaillés par mois. Organisation en tournées avec glissement en fonction des nécessités (notamment après-midi et week-end).
- Statut de travailleur isolé.
- Déplacement sur le territoire de la Ville de Caen : permis B et véhicule indispensable (remboursement des frais kilométriques et autres frais de stationnement sur justificatifs)
- Port obligatoire des équipements de protection individuelle liés à votre métier.
- Missions susceptibles d'évoluer en fonction des besoins et de la réglementation.

Les candidatures (lettre de motivation) doivent être adressées

Au plus tard le : 12 mai 2019

à Monsieur le Président du C.C.A.S. de la ville de Caen

Ou sur l'adresse mël : drh.offredemploi@caenlamer.fr